

# RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1<sup>ER</sup> ET DU 2<sup>E</sup> CYCLE

**École supérieure d'art d'Aix-en-Provence**

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023**  
VAGUE C

Rapport publié le 27/11/2023



Au nom du comité d'experts<sup>1</sup> :

Geneviève Meley-Othoniel, présidente

Pour le Hcéres<sup>2</sup> :

Thierry Coulhon, président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle de L'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini (ESAAIX), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation des formations pour le prochain contrat quinquennal. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan des formations du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle. Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation des formations.

## Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle de L'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini (ESAAIX) a eu lieu au printemps 2023.

Le comité d'experts était présidé par Madame Geneviève Meley-Othoniel, ancienne attachée de direction du Conservatoire National de Musique et de Danse, mise à disposition du ministère de la Culture.

Ont également participé à cette évaluation :

M. Dominique Cunin, professeur d'enseignement artistique à l'École Supérieure d'Art et Design Grenoble-Valence ;

M. Christophe Moineau, maître de conférences en Design à l'université de Nîmes.

M. François Andrieux, conseiller scientifique, et M. Maxime Vasnier, chargé d'évaluation, représentaient le Hcéres.

## Présentation

L'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini (ESAAIX) propose deux formations menant au diplôme national d'art (DNA), grade de licence, et au diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), grade de master. L'établissement a choisi de ne dispenser qu'une seule option *Art* pour ses deux diplômes qui sont conçus selon une logique de continuité. L'offre de formation fait l'objet d'une reconduction globale, trois mentions du DNSEP option *Art* ont été créées : mention *Temps réel*, mention *Pratiques d'espace et cocréation*, mention *Terrains d'attention*.

## Analyse globale

Le projet de formation présenté par l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini (ESAAIX) tient compte de manière précise et attentive des préconisations formulées dans le rapport d'évaluation du bilan de la période révolue établi par le comité d'experts notamment en termes d'apprentissage des fondamentaux (DNA) et de lisibilité de l'offre pédagogique (mentions en DNSEP). Certains aspects de l'évolution des cursus sont explicités de manière claire, en particulier concernant la poursuite de la refonte des cursus qui était déjà engagée par l'établissement lorsque l'évaluation du bilan a eu lieu. Certains aspects sont en revanche moins précis, bien qu'ils s'alignent volontairement sur les recommandations du rapport d'évaluation. Il s'agit, pour l'essentiel, d'évolutions concernant la structuration de certains services de l'école, notamment la communication, ou la mise en place d'outils pour le suivi des étudiants dans le cadre de la politique qualité. Bien que l'on puisse regretter ce manque de précision, qui n'aide pas à comprendre en détail certaines actions envisagées par l'établissement, il faut reconnaître que ces décisions demandent du temps d'exploration et d'analyse des possibilités qui s'offrent à l'école afin de faire ses choix de manière aussi éclairée que possible. Dans l'ensemble, ce projet de formation pour les cinq années à venir apparaît solide dans ses ambitions d'ajustements de l'organisation pédagogique. Les éléments fournis dans ce dossier montrent que l'établissement agit en pleine conscience de ses caractéristiques et de son environnement, qu'il sait produire un projet singulier et cohérent engageant ses agents, enseignants comme administratifs.

## La politique et la caractérisation de l'offre de formation

**Lorsque l'évaluation des formations du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle (DNA et DNSEP option Art) de l'ESAAIX a eu lieu en octobre 2022, l'école s'était déjà engagée dans un travail de refonte en profondeur de sa structure pédagogique.** Les évolutions prévues pour la période à venir sont cohérentes avec ce travail ainsi qu'avec les recommandations formulées dans le rapport d'évaluation du bilan de la période révolue : réintroduction des enseignements fondamentaux dans les premières années du DNA et mentions caractérisant les « studios » du DNSEP. Il s'agit, fondamentalement, de permettre une approche transversale des pratiques artistiques dans leurs versants théoriques et techniques. Cette ligne directrice est conservée et renforcée dans le projet présenté. Il convient de saluer la mise en place progressive d'une caractérisation nouvelle de l'offre de formation, en particulier à travers des liens privilégiés entre pratiques artistiques et pratiques de la recherche, sans pour autant s'enfermer dans des modèles déjà établis, comme le prouve de manière remarquable l'évolution du laboratoire de recherche *Locus Sonus Locus Vitae* et ses nouveaux liens avec les cursus pédagogiques. En effet, les « studios », qui sont aujourd'hui envisagés comme des mentions pour le DNSEP, permettent aux équipes enseignantes de porter des orientations de recherche parallèles les unes aux autres qui trouvent leur place non seulement dans le cadre du laboratoire de recherche, mais également dans la démarche pédagogique du 2<sup>e</sup> cycle.

Certains points restent encore flous, comme le projet de mise en place d'un diplôme de master « *Arts numériques* » co-porté avec l'Institut national des beaux-arts de Tétouan (Maroc), qui ne s'appuie pas encore sur des enjeux identifiés autant dans les raisons de ce partenariat que dans ses apports aux établissements qu'il relira. La politique de montage de projet de l'établissement démontre bien la volonté d'ouverture énoncée dans le dossier d'accréditation. Cette politique peut trouver plusieurs motivations, dont une éventuelle crainte du possible retrait des tutelles quant à leur participation au financement pérenne de l'établissement. Au-delà de cette éventualité qui incite l'école à chercher des financements complémentaires et à amplifier son offre de formation, il est aussi important de bien mesurer la charge de travail que cela peut ajouter auprès des équipes. Le dossier d'accréditation montre d'ores et déjà une certaine conscience de cet état de fait, en cherchant à articuler au mieux les activités pédagogiques, de recherche et ce qu'impose ces projets (comme les projets de collaboration européenne à petite échelle).

Le détail de ces articulations n'étant actuellement pas accessible en l'état actuel du dossier d'accréditation, le comité, d'une part, appuie l'aspect positif de ces démarches et, d'autre part, invite l'école à rester vigilante lors de la construction de ces montages au regard des conséquences potentiellement défavorables sur les conditions de travail des agents.

**Dans le cadre de la mise en place des mentions de DNSEP, le dossier d'accréditation fait la proposition de « temps mensuels de recherche adossés à un séminaire hebdomadaire de recherche-crédation ».** Ces temps seraient « ouverts à d'autres composantes et laboratoires ». Si un rythme hebdomadaire pour un séminaire de recherche-crédation est bienvenu, il peut aussi s'avérer trop lourd à maintenir dans les faits. Une projection calendaire basée sur ce rythme hebdomadaire ainsi qu'une autre, bi-hebdomadaire par exemple, permettront de mieux anticiper l'organisation de ce séminaire avec les autres composantes de l'enseignement.

**Aussi, l'idée d'ouvrir ces temps collectifs à des partenaires extérieurs est intéressante,** mais la réalité de cette proposition est à interroger, en particulier concernant l'invitation des partenaires universitaires. En effet, la volonté d'ouverture à l'environnement de recherche de l'école, nécessaire à la mise en place de partenariats forts, devra rapidement se construire à partir de projets concrets impliquant les partenaires. Sans cela, il est à redouter que la seule ouverture à des temps d'échange ne suffise pas à installer une réelle dynamique de travail entre l'école et ses partenaires universitaires. Les projets européens en cours forment bien sûr l'un des cadres menant à cette dynamique. La performance de cette proposition va donc dépendre de l'engagement des partenaires dans ces projets croisés. Sa pertinence n'est toutefois pas à remettre en question : ayant déjà un réseau de partenaires très solide, l'école a pleinement raison de chercher à renforcer ses relations avec les acteurs de la recherche.

## La qualité pédagogique de l'offre de formation

**Après un long travail de restructuration et avec ce dossier d'accréditation, l'ESAAIX parvient à proposer deux cycles d'études singuliers qui s'articulent de manière forte et naturelle sans pour autant mettre de côté les enseignements généralistes constitutifs du cycle DNA.** L'organisation des études trouve aujourd'hui un équilibre évident, fondé sur des approches pratiques et critiques, pleinement portées et assumées par une équipe enseignante compétente, telles que les pratiques du numérique dans l'art, la recherche sur les dispositifs d'écoute, la création d'espaces d'expressions plurielles, les critiques des transformations actuelles de l'environnement et des relations entre les vivants, etc. Les thématiques abordées montrent une bonne connaissance du paysage artistique contemporain, assurant d'emblée une qualité pédagogique de la formation. Les nombreuses collaborations maintenues par l'école et celles envisagées dans le dossier d'accréditation (National Taiwan University of Arts, projet européen avec l'Espagne et la Grèce) forment un autre pan de la qualité de la pédagogie. Qu'il s'agisse de professionnalisation (workshops, résidences avec des institutions d'art contemporain, etc.), de recherche (collaboration avec des laboratoires d'Aix-Marseille Université) ou plus généralement dans la structure pédagogique générale (projets de coopération européenne), l'école est forte de ces relations de partenariat.

## L'attractivité, la performance et la pertinence de l'offre de formation

**La qualité pédagogique de l'offre de formation de l'ESAAIX constitue son premier point d'attractivité.** En sachant maintenir des thématiques et des pratiques historiques de l'école d'une part, et en faisant évoluer régulièrement son offre pédagogique de manière cohérente avec son époque et avec son environnement socio-professionnel d'autre part, l'ESAAIX se présente comme globalement pertinente dans le paysage des écoles d'art de France.

**Concernant les outils de suivi du devenir des diplômés,** l'école souhaite se doter d'outils d'observation pour suivre le parcours des étudiants et constituer un réseau d'alumni, mais aucune autre forme de précision n'est fournie dans le dossier d'accréditation. Il serait intéressant de connaître le type d'outil qui sera utilisé, les modalités d'appropriation et les catégories d'agents mobilisées. Il serait également utile que les étudiants en connaissent les principes et la mise en œuvre. Si les intentions exprimées sur ce point sont alignées sur les constats et les recommandations du rapport d'évaluation du bilan, il conviendra de les intégrer dans un calendrier de travail qui tiendra compte de ces différents aspects.

## Le pilotage et l'amélioration continue de l'offre de formation

**Pour le travail de restructuration de son offre de formation, l'ESAAIX a été amenée à organiser de nombreux débats dans un passé récent.** L'ampleur de la transformation a eu pour conséquence la mise en place trop rapide de changements nombreux qui laissent insuffisamment de temps à la stabilisation de certaines propositions pédagogiques. Cette tendance est aujourd'hui bien identifiée par l'établissement, qui propose d'ajuster à la marge son offre actuelle sans aller vers des modifications d'envergure.

## Conclusion

### Points forts

- Une cohérence et une pertinence globale de l'offre de formation future qui sait mettre en œuvre les qualités inhérentes à l'établissement et aux personnels actuellement en fonction.
- Un projet de formation qui permettra de faire aboutir plusieurs années de refonte collective des cursus dans leurs différents aspects, qui laisse présager une certaine stabilité et qui préserve l'originalité de l'école.
- Une capacité à concevoir, mettre en place et faire perdurer des partenariats au service des activités de l'école dans les domaines de la professionnalisation et de la recherche.

### Points faibles

- L'implémentation de certaines propositions est encore floue, entre autres : gestion des outils et des canaux de communication de l'établissement et dispositifs de suivi du devenir des étudiants et des diplômés.
- Une articulation effective entre des projets récemment obtenus (projet de coopération européenne) pas encore positionnée avec précision dans l'organisation pédagogique.

### Recommandations

- Prendre le temps de construire des calendriers de travail concernant les différents points encore insuffisamment définis afin de bien inclure l'ensemble des acteurs concernés : enseignants, agents administratifs et étudiants.
- Rester vigilant face à une certaine réussite dans la recherche de financements sur la base de projets spécifiques. Ces derniers requièrent une gymnastique complexe dans leur mise en œuvre : répondre aux contraintes du projet en question tout en continuant à construire une pédagogie propre à l'école et à préserver les missions des agents.

## Avis d'accréditation des formations

### Formation du 1<sup>er</sup> cycle

Intitulé de la formation	Niveau de cursus	Avis d'accréditation
DNA, option Art	Grade L	Favorable

### Formation du 2<sup>e</sup> cycle

Intitulé de la formation	Niveau de cursus	Avis d'accréditation
DNSEP, option Art	Grade M	Favorable



## Observations de l'établissement



A Aix-en-Provence, le 21 juillet 2023.

OBJET : Observations phase projet


Madame La Directrice du département des formations,

Je vous remercie pour le rapport d'évaluation précis que vous nous avez retourné, dont l'analyse fine s'articule à la grande pertinence des recommandations et à la bienveillante reconnaissance de la qualité de notre projet. Je suis ravie, évidemment, de l'avis favorable porté sur notre offre de formation. Je souscris donc sans aucune réserve à ce rapport.

Par ailleurs, je souhaite vous dire ma reconnaissance pour cet accompagnement étroit durant tout le processus d'évaluation. C'était très appréciable et cela encourage fermement notre démarche de développement.

Je vous prie, Madame, de croire en l'expression de ma sincère considération.

Barbara Satre



ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
D'ART  
D'AIX  
EN  
PROVENCE  
FÉLIX CICCOLINI  
rue Émile Lavan 13100 Aix-en-Provence  
C4 05 40 05 00 www.esaiaix.fr  
DIRECT 709 092 312 02210



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

